

Québec, le 1^{er} septembre 2010

Aux écrivains et écrivaines membres de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et inscrits au Répertoire de ressources culture-éducation

Mesdames,
Messieurs,

En janvier dernier, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avait pris l'engagement de revoir les modalités de gestion de la mesure visant l'achat de livres pour les visites d'écrivains dans le cadre du programme *La culture à l'école*. Ces rencontres, rappelons-le, occupent une place de choix parmi les différentes interventions soutenues par le MCCCCF pour favoriser l'accès au livre et à la lecture dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Dans ce contexte, nous avons eu des échanges avec nos collègues du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) afin de trouver une solution qui permettrait la poursuite, dans les conditions les plus favorables possible, de la promotion de la lecture auprès des jeunes par ce programme de plus en plus populaire dans le milieu scolaire.

À la suite de ces discussions, le MCCCCF a choisi de maintenir son investissement annuel de 200 000 \$ et d'ajouter cette somme au budget d'un million de dollars dédié au programme *La culture à l'école*. Cet ajout sera consacré exclusivement à l'achat de livres par les écoles qui se chargeront elles-mêmes de commander, auprès d'un libraire agréé de leur région, les ouvrages associés à la visite d'écrivains dans les classes. Par la suite, l'école disposera de ces livres pour enrichir, soit sa bibliothèque d'école soit celles de ses classes.

Cette nouvelle façon de faire permet d'économiser les frais d'administration liés à l'achat de livres par un tiers. Elle nous apparaît également avantageuse, car elle encourage le respect de la chaîne du livre tout en favorisant l'économie locale et régionale. Pour l'école, le fait de se procurer les ouvrages directement auprès de ses fournisseurs habituels constitue un allègement important. En effet, elle achètera les livres au moment qu'elle jugera opportun pour une meilleure préparation des élèves. Jusqu'à maintenant, l'UNEQ faisait suivre les ouvrages un mois avant la venue des écrivains.

... 2

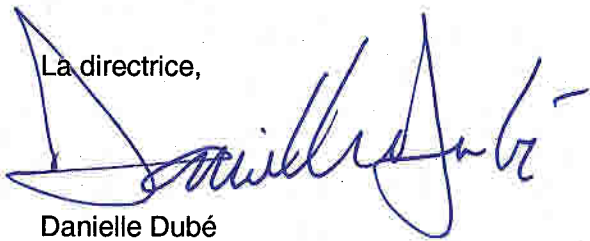
Les nouvelles modalités associées à cette procédure seront articulées dans la prochaine édition de la brochure du programme *La culture à l'école*, dont la diffusion est prévue pour le début de septembre dans le site Web du MELS. Toutefois, nous pouvons déjà vous faire savoir que dès que les comités régionaux auront retenu les projets d'ateliers d'écrivains sur leurs territoires respectifs au début de novembre, la répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'achat de livres (200 000 \$) se fera au prorata des projets acceptés. Bien que nous ne puissions pas à ce moment-ci établir un nombre précis de livres qui seront achetés par atelier, nous sommes confiants que les écoles tenteront, avec le forfait disponible, de s'en procurer le plus grand nombre possible. Il importe aussi de préciser que le calendrier habituel des ateliers d'écrivains qui sont tenus dans le cadre du programme *La culture à l'école* ne sera pas perturbé.

Nous serons évidemment ouverts aux commentaires des personnes concernées, autant chez les écrivains que dans le milieu scolaire, afin de pouvoir, au terme de cette année d'implantation, faire un bilan et proposer des ajustements si nécessaire. Il va sans dire que l'UNEQ demeurera un interlocuteur privilégié dans cette démarche.

Ainsi, nous poursuivrons notre entente de partenariat avec l'UNEQ. Nous continuerons donc de mettre son expertise à profit notamment pour l'inscription des écrivains et écrivaines au *Répertoire de ressources culture-éducation* (section des écrivains) et pour le volet *Writers in Cegeps*.

Je vous souhaite une excellente année de rencontres avec nos jeunes lecteurs et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,



Danielle Dubé

c.c. : Directeurs régionaux au MCCC

M. Guy Dumais, directeur général des services à l'enseignement MELS.